



l'exclusif

Bulletin des membres de la FCCQ



Un mot de la présidente-directrice générale

Françoise Bertrand



Il faut réorienter le débat public sur les enjeux économiques

Avec la récente élection d'un gouvernement libéral minoritaire, la FCCQ fera preuve d'extrême vigilance et est déterminée plus que jamais à se faire entendre du gouvernement et de l'ensemble des membres de l'Assemblée nationale afin de contribuer à faire avancer les enjeux économiques à l'échelle nationale pour un Québec plus compétitif, un Québec gagnant!

Selon une analyse de la couverture de presse électorale effectuée par la firme Influence Communication, 5 % seulement des propos diffusés dans le cadre de la récente campagne ont porté sur l'économie. Manifestement, les enjeux économiques n'occupent pas suffisamment de place dans les débats publics, ni même électoraux. Cette donnée confirme à nouveau les conclusions de l'étude de NATIONAL, diffusées à l'automne 2006 lors de la déclaration de la FCCQ prônant un retour du balancier dans le discours public, sur la couverture de presse des projets de nature économique et l'urgence de créer une Agence d'analyse économique.

Depuis le début de l'année, la FCCQ a continué de parcourir le Québec afin de rencontrer les gens d'affaires et d'échanger sur les différents enjeux économiques de l'heure. Parmi ceux-ci figure toujours la nécessité de créer une Agence d'analyse économique. La FCCQ entend décupler ses efforts pour faire évoluer sa vision de l'Agence au cours des prochains mois et intensifiera ses démarches auprès du gouvernement du Québec afin de concrétiser ce projet dans les meilleurs délais.

Un réseau mobilisé pour renforcer la compétitivité du Québec!

La mission de la FCCQ est plus que jamais pertinente dans un contexte économique difficile, marqué par la mondialisation et dans lequel les enjeux économiques ne sont pas suffisamment mis à l'avant-scène des préoccupations politiques. La FCCQ souhaite renverser cette tendance lors de son prochain congrès annuel qui aura lieu à Rivière-du-Loup les 21, 22 et 23 septembre, alors que le thème central de l'événement portera sur la compétitivité du Québec. La FCCQ s'attend à des échanges fructueux, porteurs de résultats positifs!

Sans contredit, la force de la FCCQ ne se limite pas qu'aux discussions et aux intentions; le réseau passe aussi à l'action! Cette édition du bulletin *L'Exclusif* résume quelques récentes initiatives menées par la FCCQ qui illustrent la mobilisation qui l'anime. La FCCQ est fière de pouvoir compter sur l'appui de gens d'affaires soucieux d'évoluer au Québec dans un contexte économique toujours plus compétitif!

Bonne lecture!

La FCCQ prône la diversification économique des régions ressources du Québec

Le 21 février dernier avait lieu à Québec le troisième Colloque Action régions ressources de la FCCQ. L'événement a rassemblé, sous le thème de la diversification économique, plus de 70 membres du réseau et d'élus, issus de toutes les régions ressources. La journée a été ponctuée de conférences et d'ateliers tous aussi pertinents les uns que les autres, qui ont été donnés par des professionnels émérites tels que M. Mario Carrier, directeur de l'École supérieure d'aménagement du territoire et du développement régional de l'Université Laval, M. Yvon Boudreau, consultant, M^{me} Claire V. de la Durantaye, directrice de l'Institut de recherche sur les PME, et M. Hervé Bouchard, maire suppléant de Rivière-du-Loup. À l'heure du midi, les convives ont eu le privilège d'assister à une conférence de M. Pierre Simon, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Au terme de la journée de consultations, les participants ont dégagé quelques conclusions. Ils souhaitent, d'une part, que le nouveau gouvernement donne la priorité à la diversification des régions ressources et qu'il accélère la mise en œuvre des créneaux d'excellence. D'autre part, ils prônent l'allègement de la réglementation touchant le démarrage d'entreprise et le maintien des avantages fiscaux accordés aux régions ressources et aux PME jusqu'en 2010.

Diversifier : une priorité!

Dans sa vision économique *Pour un Québec gagnant*, la FCCQ reconnaît l'apport de toutes les régions à l'augmentation de la compétitivité économique du Québec. Le réseau demande ainsi au gouvernement qu'il fasse de la diversification économique des régions ressources une priorité en collaborant étroitement avec les gens d'affaires de toutes ces régions et en comptant sur l'apport des grandes entreprises qui y sont établies. La FCCQ estime que ces initiatives doivent s'appuyer sur l'entrepreneuriat. Selon Françoise Bertrand, « la spécialisation des régions ressources risque de coûter très cher à ces régions, souvent mono-industrielles, qui devront innover pour assurer un développement économique prospère et inciter la relève à s'y établir et à y développer de nouvelles entreprises ».

Miser sur les créneaux d'excellence

D'autres questions ont été soulevées lors du Colloque, notamment à l'égard des créneaux d'excellence. La FCCQ revendique l'accélération de leur mise en œuvre, ainsi que le raffermissement des créneaux déjà définis. Pour ce faire, les moyens suivants devront être au rendez-vous : l'amélioration du financement des centres de recherche en région, l'adaptation de l'offre de formation professionnelle et technique, le développement de la R et D et la sollicitation active de promoteurs et d'investisseurs.

Favoriser l'allègement de la réglementation

La FCCQ juge nécessaire que la réglementation actuelle ayant trait au démarrage d'entreprise soit allégée et mieux adaptée à la réalité variable des régions, des secteurs économiques et la taille des entreprises.

Maintenir les avantages fiscaux jusqu'en 2010...

Quant aux avantages fiscaux accordés aux régions ressources, la FCCQ s'attend à ce que les crédits d'impôt remboursables et les congés fiscaux accordés aux PME de ces régions ne soient pas modifiés avant leur échéance prévue en 2010 et à ce que le nouveau gouvernement libéral minoritaire annonce prochainement sa volonté de les reconduire.

Le Colloque, qui a connu un grand succès, s'est terminé de belle façon alors que la FCCQ a eu le privilège d'accueillir, lors du souper de clôture, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, M. Pierre Corbeil.

Congrès 2007 : rendez-vous à Rivière-du-Loup!

La FCCQ tiendra son congrès annuel les 21, 22 et 23 septembre 2007 à l'Hôtel Universel, à Rivière-du-Loup. L'événement aura lieu cette année sous le thème « Les stratégies gagnantes... pour un Québec plus compétitif! ». Ce sujet revêt une importance accrue à l'heure de la mondialisation et coïncide parfaitement avec la vision économique du réseau qui milite en faveur de la compétitivité de toutes les régions. En lien avec cette thématique, la FCCQ présentera différents ateliers portant sur les sujets de l'innovation, de la main-d'œuvre, de la formation et des ressources humaines.

La FCCQ vous donnera prochainement d'autres renseignements sur le déroulement du congrès, mais d'ici là, elle invite les gens d'affaires intéressés à inscrire ces dates à leur agenda!

Pour toute question au sujet du congrès, veuillez communiquer avec M^{me} Marguerite Saubat, directrice, Services aux membres affiliés, au 514 844-9571, poste 3226 ou avec



M^{me} Charline Lessieux, adjointe, Services aux membres affiliés, au poste 3225.



Secrétariat
à la jeunesse

Québec



Le Défi Entrepreneuriat Jeunesse est lancé!

La promotion de la liberté d'entreprendre est au cœur de la mission de la FCCQ, qui souhaite contribuer concrètement au développement collectif en donnant la possibilité aux jeunes d'acquérir les capacités et les compétences requises pour la poursuite et l'atteinte de leur objectif entrepreneurial. Depuis trois ans déjà, la FCCQ remet lors du gala des Mercuriades, le *Mérite Promotion de l'entrepreneuriat* à une personnalité dévouée qui a grandement contribué à transmettre la culture entrepreneuriale à la relève. Le Québec doit pouvoir compter sur une relève d'entrepreneurs et la FCCQ s'implique auprès des jeunes afin de leur faire connaître les multiples facettes de l'entrepreneuriat. Bénéficiant déjà de l'expérience de certaines de ses chambres de commerce impliquées auprès des jeunes, la FCCQ est fière de s'associer au Secrétariat à la jeunesse pour gérer le programme Défi Entrepreneuriat Jeunesse dans l'ensemble du Québec. Quel beau défi!

Le programme Défi Entrepreneuriat Jeunesse s'inscrit dans le prolongement d'une décision gouvernementale axée sur le développement d'une véritable culture de l'entrepreneuriat et la promotion des valeurs qui y sont liées auprès des jeunes de toutes les régions. En misant sur les compétences de la FCCQ et de ses chambres de commerce, le Secrétariat à la jeunesse se donne les outils adéquats pour informer les jeunes ainsi que les sensibiliser et les stimuler à faire preuve d'audace en se lançant dans l'aventure de l'entrepreneuriat et à cultiver leur esprit d'initiative, leur sens du leadership, leur confiance en leurs capacités, leur créativité et leur goût du défi.

En plus d'agir à titre d'intermédiaire entre le gouvernement et les entreprises de son réseau, la FCCQ aura la responsabilité d'ériger les bases d'un système dédié à l'information et à la sensibilisation des jeunes au programme. La FCCQ entend privilégier une approche qui amènera les entrepreneurs membres de son réseau et bénéficiant d'une image de marque positive, à agir comme modèles et promoteurs de la culture entrepreneuriale auprès des jeunes de leur région. La FCCQ se donne pour objectif de solliciter l'appui d'au moins 60 chambres de commerce au projet afin qu'elles nous fassent connaître leurs entrepreneurs modèles.

Les chambres de commerce et les entrepreneurs intéressés à relever le Défi Entrepreneuriat Jeunesse sont invités à contacter M^{me} Diane Dubord, directrice de projets à la FCCQ, au 514 844-957, poste 3232.

Nos Carrefours d'influence remportent un franc succès!

Au cours des derniers mois, la FCCQ a invité plusieurs personnalités du milieu politique et des affaires à venir échanger sur la compétitivité, la productivité et leur vision d'un Québec gagnant avec les membres de son Cercle des partenaires et de son Forum affaires.

Ces discussions se veulent des moments privilégiés de communiquer à des décideurs les diverses préoccupations des membres de la FCCQ et de nourrir un dialogue fructueux avec eux.



La FCCQ a eu l'honneur d'accueillir les trois chefs des principaux partis politiques, M. Jean Charest, M. Mario Dumont (accompagné de M. Gilles Taillon) et M. André Boisclair, avant le début de la campagne électorale provinciale. En février dernier, le bureau de direction de la FCCQ et les membres sectoriels du conseil d'administration rencontraient à Québec le ministre des Finances sortant, M. Michel Audet.



Le mois de mars a été ponctué par la visite de M. Jean-René Halde, président et chef de la direction de la Banque de développement du Canada, dont la présentation avait pour thème : *Accroître sa compétitivité ou disparaître.*

Le prochain Carrefour d'influence aura lieu à la fin mai en présence de la nouvelle présidente de Gaz Metro, M^{me} Sophie Brochu.





Après le projet de loi C-257, une nouvelle bataille s'annonce avec le projet de loi C-415

La FCCQ a gagné une bataille, mais pas encore la guerre. Afin de faire entendre publiquement son désaccord à l'égard de l'adoption du projet de loi C-257 sur le recours aux travailleurs de remplacement lors d'une grève ou d'un lock-out, la FCCQ avait présenté ses arguments devant le Comité permanent des ressources humaines, du développement social et de la condition des personnes handicapées (HUMA) et rédigé des lettres aux députés fédéraux. Selon Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ, « il nous apparaît inconcevable de contraindre le bon fonctionnement de notre économie en freinant les activités d'entreprises à charte fédérale qui offrent des services essentiels. Il faut cesser de renforcer les rigidités pénalisantes du marché du travail ». La FCCQ avait conjugué ses efforts à ceux de la Chambre de commerce du Canada dans ce dossier.

Le projet de loi C-257 a été rejeté en troisième lecture, mais la FCCQ surveillera de près le projet de loi C-415 qui lui donnera suite et qui précisera les modifications conséquentes du Code canadien du travail.



LES CORRIDORS DE COMMERCE

La FCCQ se préoccupe de sécurité transfrontalière

Le 26 février dernier, la FCCQ a participé à une rencontre organisée en collaboration avec son partenaire du corridor Québec-New York, la Chambre de commerce de Plattsburgh-North Country, pour échanger sur l'Initiative de l'administration américaine relative aux voyages dans l'hémisphère occidental (WHTI).

L'activité visait à connaître les préoccupations des gens d'affaires quant aux décisions prises par les États-Unis pour augmenter la sécurité à la frontière après les attentats du 11 septembre 2001. Ces mesures mettent à l'épreuve les relations canado-américaines et se répercutent directement sur les échanges commerciaux. Elles apparaissent d'autant plus importantes qu'elles surviennent au moment où les relations économiques entre le Canada et les États-Unis se transforment sous le choc de la croissance rapide et soutenue de la Chine et de l'Inde. C'est pourquoi la FCCQ se préoccupe de cet enjeu prioritaire qui impose plusieurs défis aux milieux politique et d'affaires.

Lors de cette rencontre, la FCCQ a pu sonder les opinions d'une quinzaine de décideurs oeuvrant dans l'industrie touristique afin de veiller à leurs intérêts, et à ceux de ses membres, auprès des autorités américaines et canadiennes sans compromettre la croissance des échanges entre les deux pays et nuire à l'industrie touristique au Canada. Ainsi, la FCCQ a établi cinq paramètres liés à l'établissement d'une frontière à la fois sécuritaire et efficace :

- que les gouvernements et les entreprises du Canada considèrent la sécurité comme une dimension fondamentale de leur stratégie transfrontalière;
- que les gouvernements s'assurent de rendre la frontière efficace et la moins contraignante possible afin de favoriser les investissements étrangers;
- que les gouvernements investissent dans la rénovation des infrastructures transfrontalières et routières;
- que les agents économiques, à tous les niveaux et dans tous les milieux, soient sensibilisés à la nécessité de changer les attitudes et les comportements concernant la gestion de la frontière;
- que l'on continue de croire dans le développement de l'ALÉNA.

La FCCQ et la Chambre de commerce de Plattsburgh-North Country continueront à déployer de nombreux efforts pour faciliter l'application des nouvelles initiatives, mises de l'avant par les gouvernements des deux côtés de la frontière, et contribuer à en trouver de nouvelles. Lors d'un prochain numéro de *l'Exclusif*, la FCCQ informera ses membres sur les étapes qui seront amorcées en vue de créer un corridor de commerce entre le Québec et les États de la Nouvelle-Angleterre. La FCCQ travaille actuellement à la réalisation de ce projet en collaboration avec M^{me} France Dionne, déléguée du Québec à Boston. À suivre...